



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

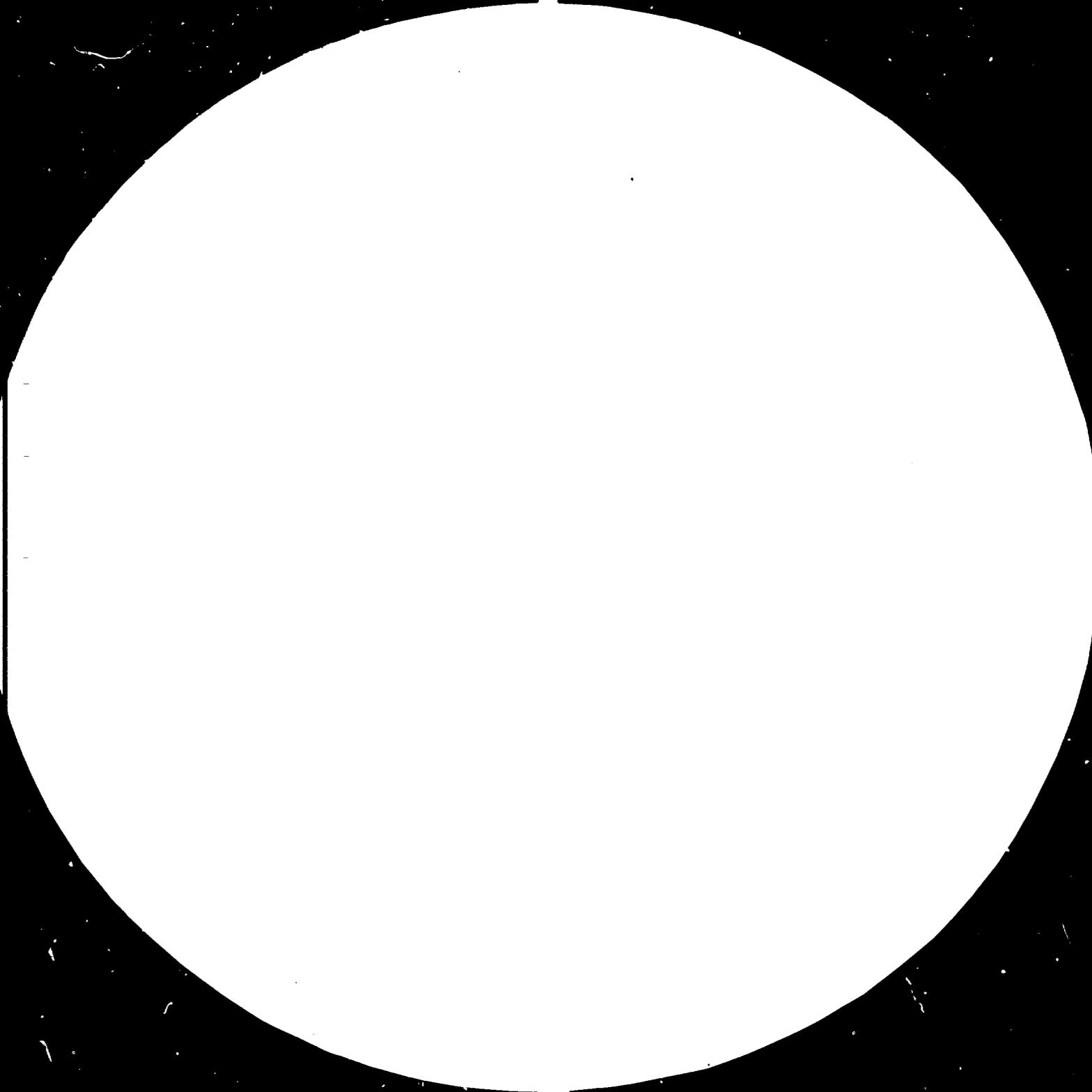
## FAIR USE POLICY

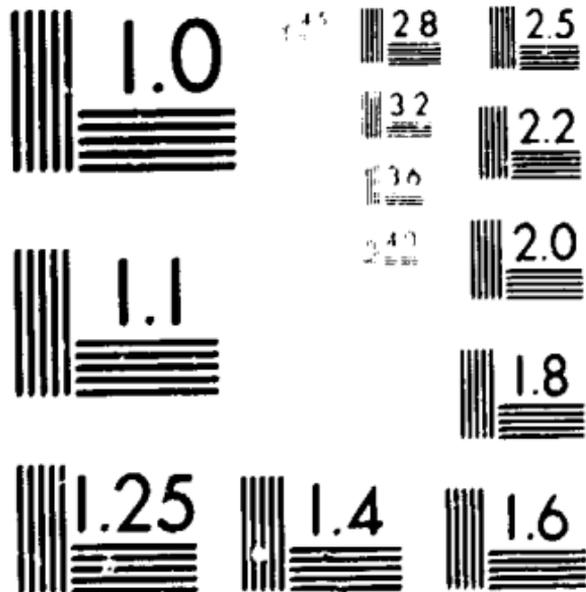
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A



10851-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.351/8

7 octobre 1981

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Séminaire sur le rôle des femmes dans  
le développement des branches d'industrie  
employant traditionnellement de la  
main-d'oeuvre féminine\*

Sofia (Bulgarie), 15-18 octobre 1981

PROJET DE RECOMMANDATIONS\*\*

Note du Secrétariat de l'ONUDI

\* Organisé par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), en coopération avec le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie.

\*\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.81-30454

Dans le cadre des travaux de recherche effectués en vue du Séminaire sur le rôle des femmes dans le développement des branches d'industrie employant traditionnellement de la main-d'oeuvre féminine, le Secrétariat de l'ONUDI a chargé un consultant de rédiger un document sur cette question. Ce document, intitulé "The Impact of Industrialization on Women's Traditional Fields of Economic Activity in Developing Countries" (Incidences de l'industrialisation sur les domaines traditionnels d'activité économique des femmes dans les pays en développement), est disponible en anglais sous la cote ..... Bien que les opinions qui y sont exposées soient celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement aux vues du Secrétariat de l'ONUDI, celui-ci estime que les conclusions et recommandations présentées dans ledit document méritent d'être prises en considération et les soumet à l'examen des participants au Séminaire.

De par son mandat, l'ONUDI est surtout intéressée par les recommandations relatives aux industries manufacturières. Cependant, les recommandations touchant l'agriculture et le commerce sont également reproduites dans la présente note en raison de leur importance et des liens qui existent inévitablement entre ces trois secteurs.

Les incidences qu'ont sur les femmes les changements entraînés par les processus d'industrialisation et de modernisation montrent que l'évolution des structures de la production a généralement pour effet de créer ou de perpétuer une situation de type "nord-sud" dans laquelle l'inégalité qui caractérise les échanges entre pays développés et pays en développement se retrouve lorsque l'on compare la condition des hommes et celle des femmes.

Le rôle et la place des femmes dans la société connaissent des modifications - en général progressives, parfois brutales - sous l'influence de divers facteurs : progrès technologique, décisions politiques et mesures juridiques, conséquences de guerres ou de révolutions, évolution des systèmes d'enseignement et de formation. Si l'on étudiait les incidences constatées ou potentielles de diverses formules de développement économique sur le statut socio-économique des femmes, et si l'on soumettait les résultats de cette analyse à l'examen des organes nationaux et internationaux, il devrait être possible d'orienter, d'équilibrer ou d'accélérer ces modifications.

Malgré la multitude des faits qui témoignent d'une marginalisation des femmes due à l'industrialisation et à la modernisation, ce phénomène ne devrait pas être considéré comme inévitable. Il n'y a pas d'obstacle absolu à ce que les femmes bénéficient de l'industrialisation et apportent leur contribution au processus du développement industriel.

Les effets négatifs du développement pour les femmes peuvent être évités si l'on veille, dès le stade de la planification, à prendre pleinement en considération les besoins des femmes, les répercussions que telle ou telle mesure pourrait avoir sur elles, et le rôle capital qu'elles jouent sur les plans économique et social. Une stratégie nationale ou internationale de développement, dont l'objectif est d'assurer dans des conditions équitables à des pays ou groupes de population jusqu'alors marginalisés l'accès aux ressources mondiales, peut être mise en oeuvre selon les orientations suivantes :

- Promouvoir une autonomie croissante aux niveaux local, national et régional;
- Accélérer les processus de croissance et de diversification qui ont leur origine à l'intérieur d'un pays et sont relativement autonomes;
- Éliminer progressivement le chômage et la pauvreté des masses.

Etant donné l'importance qui s'attache à la coopération technique entre pays en développement (CTPD) et le fait que l'accent y est mis sur la pleine utilisation des ressources humaines, on ne saurait méconnaître la nécessité d'une participation de la population féminine des pays en développement. Dans la mesure du possible, la CTPD devrait tenir compte des sources de connaissances et des techniques avec lesquelles les femmes sont familiarisées et en promouvoir l'utilisation selon des formules conçues à la base, et non pas imposées d'en haut. Qu'elle consiste à appliquer des techniques existantes pour alléger le travail des femmes, ou à recourir aux compétences des associations professionnelles de femmes dans le domaine de la recherche et de la formation, ou encore à enseigner des activités rémunératrices ayant donné de bons résultats dans une région à des femmes d'autres régions, la mise en oeuvre de la CTPD en tant que stratégie en faveur des femmes imprimera un élan vital au développement.

Si l'on veut atteindre les objectifs du développement, il faut éliminer, à tous les niveaux, les préjugés défavorables contre les femmes auxquels il a été fait allusion par ailleurs. Il est capital que soient reconnues la valeur

et l'importance du travail des femmes. L'attitude consistant à confiner les femmes dans des activités non rémunérées - et son corollaire, qui est de sous-estimer la valeur de leurs activités - a eu de graves conséquences, non seulement pour les femmes elles-mêmes, mais aussi pour la société tout entière.

On dit souvent que l'instruction et la formation sont des conditions préalables à l'intégration des femmes dans le processus de développement. Or il est tout aussi important d'éduquer et d'informer les hommes - en particulier les responsables du développement aux niveaux national et international et les divers fonctionnaires locaux ou nationaux, ainsi que les pères, époux et autres parents de sexe masculin - pour leur apprendre la véritable valeur du travail des femmes, l'importance de leur productivité et la contribution qu'elles apportent au bien-être économique sur les plans familial, local et national. C'est en agissant ainsi que l'on aboutira à la pleine rémunération du travail des femmes et que l'on pourra contrecarrer la tendance de plus en plus marquée à considérer leurs activités économiques comme des occupations purement privées et non productives, et freiner la détérioration croissante de leur statut socio-économique.

Le mythe selon lequel les femmes sont incapables de s'adapter aux progrès technologiques, qui leur a valu d'être exclues de la participation à la production - particulièrement dans l'emploi salarié du secteur moderne - et les confine dans leur rôle de procréation, présente en outre le danger de conduire à une accélération de la croissance démographique et d'entraîner une contrainte supplémentaire pour les ressources nationales.

Les aspects de l'industrialisation et de la modernisation que l'on a identifiés comme ayant eu, directement ou indirectement, des effets préjudiciables pour les femmes sont les suivants :

- Place faite aux techniques à forte intensité de capital;
- Organisation en grandes unités de production travaillant soit pour les grands marchés urbains, soit pour l'exportation;
- Modification des priorités et des méthodes de production sans que des dispositions appropriées aient été prises pour atténuer les déséquilibres qui en résultent.

Les principales mesures à prendre dans les trois secteurs où les femmes exercent traditionnellement leurs activités sont les suivantes :

Agriculture :

- Accès à des terres fertiles situées à une distance raisonnable;
- Possibilité d'obtenir des prêts et des crédits;
- Possibilité d'obtenir, en temps voulu, les quantités de facteurs (semences, améliorées et produits agrochimiques) qu'on a les moyens d'acheter;
- Outils appropriés conçus en fonction de techniques appropriées;
- Possibilité de se faire aider;
- Equipements facilitant les travaux ménagers;
- Infrastructure adéquate, notamment en matière de transports et de stockage;
- Accès aux marchés et aux coopératives de commercialisation;
- Pleine participation, sur un pied d'égalité, au bénéfice des services de vulgarisation et des cours de formation;
- Création d'organismes collectifs, tels que les coopératives - avec mouvement de la cellule familiale vers la communauté - auxquels les femmes participent à part entière.

Industries manufacturières :

L'expansion du secteur industriel de l'économie n'a pas accru automatiquement les possibilités d'emploi pour les femmes. De fait, on a souvent constaté le contraire, en ce sens que l'élimination du travail féminin dans les schémas traditionnels de production n'a pas été compensée par une augmentation correspondante du nombre des emplois salariés. Les possibilités offertes aux femmes dans le secteur moderne sont souvent extrêmement limitées pour ce qui est tant du nombre que de la qualité des emplois.

Les mesures ci-après permettraient d'améliorer les perspectives offertes aux femmes en matière d'emploi dans les industries manufacturières :

- Formation préprofessionnelle;
- Enseignement adéquat de type classique, et notamment acquisition de compétences professionnelles pouvant servir à la fois pour le travail indépendant et le travail salarié;

- Formation professionnelle dans tous les domaines;
- Formation en cours d'emploi (dans des coopératives et des entreprises) pour les femmes et les adolescentes;
- Services efficaces de placement;
- Conditions de travail permettant aux femmes de remplir leurs obligations de mère, c'est-à-dire création de crèches et de garderies, horaires mobiles et travail à temps partiel;
- Expansion des industries, notamment des petites industries manufacturières - y compris celles qui sont organisées en coopératives - dans les zones rurales et périurbaines, de manière à offrir aux femmes davantage d'emplois salariés et de possibilités de travail indépendant;
- Garantie d'approvisionnement régulier et à des prix abordables en matières premières et autres facteurs nécessaires pour les femmes travaillant à domicile ou en communauté;
- Accroissement de la production de biens pour lesquels on utilise des matières premières locales en vue de satisfaire la demande intérieure croissante et notamment de remplacer des importations.

Dans les conditions actuelles caractérisées par un appauvrissement croissant dans la plupart des pays en développement, les femmes souhaitent vivement bénéficier d'un revenu indépendant et sont prêtes à acquérir toutes les connaissances nécessaires à cette fin. Des schémas différents de développement leur en donnant la possibilité permettraient aux femmes de contribuer au développement économique de leur pays.

#### Commerce

Dans certains pays, les femmes jouent depuis longtemps un rôle essentiel dans le commerce. Toutefois, avec la modernisation et la spécialisation de plus en plus poussées dans le secteur commercial, les femmes qui font du commerce se voient progressivement écartées du marché. Cette évolution a de graves conséquences pour les femmes et leurs familles et nuit à une bonne répartition des biens essentiels de grande consommation, notamment dans les zones rurales et périurbaines.

Les mesures ci-après sont nécessaires pour permettre aux femmes de bénéficier d'un revenu supplémentaire grâce au commerce dans les zones rurales à économie de subsistance et pour aider les citadines pauvres et sans qualification qui pratiquent le petit commerce :

- Mise en place d'une infrastructure suffisante - par exemple de moyens de transport bon marché pour les marchandises - qui soit accessible au petit commerce où prédominent les femmes et pas seulement aux grandes entreprises dominées par les hommes et qui permette de réaliser des bénéfices suffisants sans provoquer de hausses des prix;
- Dispositions assurant une répartition équitable des biens de grande consommation entre les zones rurales et les zones urbaines;
- Promotion d'un accroissement de la production des produits de base (alimentaires et autres) dans les zones rurales en vue de dégager un excédent commercialisable;
- Incitation à accroître la production de biens pour lesquels on utilise des matériaux locaux et qui sont destinés à remplacer des importations;
- Création de coopératives rurales de commercialisation en vue de mieux tirer parti des aptitudes des femmes pour le commerce;
- Extension des marchés potentiels pour les commerçants locaux grâce à l'industrialisation des zones rurales.

Il faudrait en outre donner davantage aux femmes la possibilité de se lancer dans le commerce en prenant des mesures destinées à leur permettre d'accéder au capital et de bénéficier d'une formation commerciale. La possibilité d'obtenir les équipements et facteurs nécessaires et de bénéficier d'une formation aux techniques et aux méthodes économisant le travail pour éviter le gaspillage permettraient d'accroître les revenus de celles qui vendent leurs propres produits.

D'autres mesures devraient être prises pour remédier aux difficultés rencontrées par les femmes qui s'adonnent au commerce à grande échelle, notamment les préjugés importés et locaux à l'égard des femmes considérées comme faisant concurrence aux hommes sur le plan économique, à la monopolisation du marché par les grandes entreprises commerciales, à la pression exercée par les firmes internationales pour imposer les structures commerciales des pays industrialisés (supermarchés, etc.) et aux tentatives faites par l'élite urbaine essentiellement

masculine pour contrôler les activités de distribution et de vente. Des politiques ne faisant aucune discrimination entre les sexes permettraient aux femmes d'obtenir des licences d'importation et d'exportation ainsi que des crédits et des prêts, ne restreindraient pas la vente de denrées non périssables et permettraient aux femmes de bénéficier d'une formation appropriée dans des domaines comme la gestion et la commercialisation.

Les femmes sont indispensables à l'économie de leur pays. L'ordre économique international ne saurait être restructuré sans une reconnaissance du rôle économique essentiel que jouent les femmes. Inverser la tendance à la marginalisation des femmes n'est pas un acte de compassion à leur égard, mais une nécessité urgente pour le bien-être de l'humanité.

-----

